



Quelle est votre expérience de l'Ordre des médecins ?

Par **ECRIVAIN75**, le **18/12/2012** à **09:31**

La mienne est la suivante : Il ne s'agit que d'un syndicat et d'avocats de médecins qui toujours innocentent leurs confrères coupables et toujours pénalisent les victimes d'abus et/ou de fautes de la part de ceux-ci ! Si à la lecture de ce que je viens d'écrire ci-dessus l'Ordre des médecins estime que je mens délibérément dans le but de lui nuire je souhaite qu'il porte plainte à mon encontre ! Je possède bien sûr les preuves d'infractions de celui-ci aussi bien à la loi qu'à son propre Code de déontologie : d'une part parce que j'ai eu affaire autrefois souvent à celui-ci et ai encore affaire à celui-ci actuellement, d'autre part parce que je milite dans une association de psychiatisés en lutte où de nombreuses victimes de psys se sont plaintes du parti pris délibéré de celui-ci pour ses confrères véreux et/ou malfrats au nom de la confraternité et de la solidarité vis-à-vis d'eux et aux dépens des victimes d'abus et/ou de fautes de la part de ceux-ci. Il est temps que le scandale éclate et d'ailleurs les médias ne prendront-ils pas la défense des malades victimes aussi bien des médecins que de son Ordre qui les défend par principe de confraternité et de solidarité. Celui-ci n'écrit-il pas d'ailleurs sur son site : « Les médecins se doivent solidarité dans l'adversité ! » ? L'adversaire étant bien sûr les malades victimes d'abus et/ou de fautes de leur part. Ma femme, qui, elle, a trente ans d'expérience comme secrétaire médicale de professeur dans un grand hôpital parisien pour prématurés ne m'a-t-elle pas déclaré un jour : « Toute la culture médicale française ne repose toujours que sur les mensonges et l'hypocrisie vis-à-vis des malades. Il faudrait une médecine comme aux États-Unis c'est-à-dire un cabinet d'avocats à l'entrée de chaque hôpital ! » Je confirme et signe : l'Ordre des médecins abuse des victimes d'abus et/ou de fautes de la part de ses confrères véreux et/ou malfrats ! Il est confraternel et solidaire dans l'adversité face aux malades victimes de leurs abus et/ou de leurs fautes. Il est temps que le scandale éclate ! Je lui transmets le présent courriel on verra bien s'il me répond (en général il ne répond jamais aussi bien ni aux doléances qu'aux plaintes même adressées par lettres recommandées avec accusé de réception : si bien que celles-ci ne peuvent jamais ensuite aboutir contre leurs confrères véreux et/ou malfrats) et le cas échéant on verra bien ce qu'il aura le culot éventuellement de m'expliquer voire de me menacer !